

AMF

« Association pour la Médiation Familiale » Asbl

<http://www.amf.be/>

e-mail: a.bridoux@avocat.be

Compte n° 363-0178874-46

Organisme agréé selon la loi du 21/02/2005

FORMATION CONTINUEE EN APPROFONDISSEMENT DE MEDIATION FAMILIALE

INTERVISION

Animateurs : - **Jean DELATHOUWER** : Médiateur local à Ixelles (Bruxelles), médiateur familial agréé (certificat UCL). Licencié en sciences criminologiques. Formé à la communication non violente (Dynamic Solution), sociothérapeute (communauté thérapeutique La Pièce), criminologue (hôpital pédo psychiatrique de l'ASBL L'Equipe). Organisation d'intervisions pour des médiateurs en hôpitaux généraux (Associations des Médiateurs en Institutions de Soins).

- **Annette BRIDOUX** : Avocate, Médiatrice civile, commerciale et familiale, Professeur de droit, chargée d'enseignement à l'Université de Mons, maître de stage en médiation familiale à l'UCL et Superviseuse, Présidente de l'Association pour la Médiation Familiale, Membre de la Commission de Médiation de l'Ordre des Barreaux Francophones et Germanophones, membre de la Commission fédérale de Médiation.

1. Présentation

L'intervision se fait entre des médiateurs qui ont une expérience en médiation ou qui commencent en médiation. Elle a pour but de permettre l'échange entre les participants de leurs expériences, leurs difficultés, leurs problèmes et leurs solutions, leurs succès, leurs meilleurs outils, etc.

La perspective est pragmatique, le but est d'interroger les pratiques, apporter un regard diversifié sur les situations vécues (ou à vivre) en médiation, aider à débloquent des situations complexes par l'émergence de nouveaux contextes dans la concertation et grâce à la contribution de tous.

Il s'agit d'un échange structuré d'expériences qui nécessite la mise en place d'un cadre rassurant.

La première séance (soirée du 06 octobre 2008) sera divisée en deux parties. Nous vous présenterons dans un premier temps la technique d'intervision. Le **processus** y sera détaillé et mis en lien avec certains outils facilitateurs d'échanges d'expérience (grille d'Ardoino, CNV etc.. ;). Ce sera aussi l'occasion pour certains médiateurs de témoigner de leur propre expérience. Nous nous essayerons ensuite, dans la deuxième partie, à une **intervision**.

Nos soirées réuniront un nombre raisonnable de participants (entre 5 et 10) qui s'engageront au terme de notre première rencontre, à fournir les efforts nécessaires pour donner au groupe la stabilité permettant de développer sa **cohérence et les relations de confiance** en son sein.

Aucun préalable n'est requis pour participer aux soirées d'intervision. Cependant, chacun peut déjà penser à **une situation difficile de médiation vécue et actuelle** qu'il serait d'accord de partager lors de notre premier rendez-vous.

Date : le **26.10.2009** et au gré des participants pour les suivantes

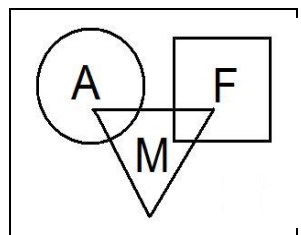
De **19h00 à 21h**.

Lieu : à **Bruxelles**, Avenue Général Médecin Derache 11, à 1050 BRUXELLES

Coût

Membres AMF 15 €, non membres AMF 25 € par séance.

A verser sur le **nouveau** compte ING n° 363-0178874-46 avec comme référence vos nom, prénoms et la référence « Intervision », au plus tard 6 jours avant .



AMF

« Association pour la Médiation Familiale » Asbl